



Rentrée 2023

publié le 30/08/2023

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver en pièces jointes :

- le règlement intérieur du collège modifié et voté en conseil d'administration. J'attire votre attention sur trois points :
 - * les élèves sont entrés à 8h25 et la grille sera fermée à 8h30 au lieu de 8h35. Tous les élèves arrivés après 8h30 ne seront pas acceptés en cours et seront pris en charge par la vie scolaire. Les familles seront prévenues. Après 3 retards, une sanction sera définie,
 - * les jeans déchirés au niveau des genoux ne seront plus acceptés : voir paragraphe,
 - * les téléphones portables doivent être éteints : voir paragraphe.

 [ri_juillet_2023](#) (PDF de 1018.1 ko)

- organisation de la rentrée des élèves

 [planning_de_rentree](#) (PDF de 16.9 ko)

Cordialement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.